

CERTIFICAT DE CONFORMITE

Numéro du certificat de conformité : **INERIS N° 29406/20**

Equipement : **Casques de protection avec accessoires, Gamme V-Gard & V-Gard900**

TYPE :	V-GARD - Non ventilé	GV1xxx
	V-GARD 500 - Ventilé	GV4xxx
	V-GARD 500 - Non Ventilé	GV5xxx
	V-GARD 200 - Ventilé	GV6xxx
	V-GARD 200 - Non ventilé	GV7xxx
	V-GARD 520 - Non Ventilé	GV9xxx
	V-GARD 930 - Ventilé	GVCxxx
	V-GARD 930 - Non ventilé	GVDxxx
	V-GARD 950 - Non ventilé	GVFxxx

Fabricant : **MSA Europe GmbH**

Adresse : **Schlüsselstrasse 12,
8465 Jona, Suisse**

Ces équipements sont décrits dans les documents descriptifs suivants :

- Dossier technique, plans et fiches matières « gamme de casque GV XXX » (Réf D-S01-0005 indice 9)
- Notice d'instruction (réf : CH171055 indice 00 ; PS010017 Rev05 ; CH171051-PS010093 Rev00)

(Datés et signés du 29/10/20)

Il résulte des épreuves et vérifications effectuées par l'Institut National de l'Environnement Industriel et des Risques (INERIS), Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial, créé par décret n° 90-1089 du 7 décembre 1990, que ces équipements sont conformes :

- Aux règles spécifiques de certification ELECTROSTATIC-INERIS PR0971AB.
- A la norme NF EN ISO 80079-36 : 2016.
- A la norme CEI/TS 60079-32-1 : 2017.

Les propriétés électrostatiques de ces équipements permettent une utilisation en atmosphères explosibles, dans les domaines suivants :

- Industrie de surface : Atmosphères poussières dans les zones de type 20, 21, 22 groupe IIIA, IIIB, IIIC (selon la directive 1999/92/CE).
Atmosphères gazeuses du groupe IIA, dans les zones de type 1, 2 (selon la directive 1999/92/CE).

Excepté lorsque les casques sont utilisés avec des « protections faciales » référencées : 10115836, 10115840, 10115855, 10115856 et protections auditives référencées 10190357, 10190358. Dans ce cas, les casques ne peuvent pas être utilisés en ATEX gaz, mais uniquement en ATEX poussières.

Conditions spéciales pour une utilisation sûre :

- Afin de s'assurer du bon écoulement des charges électrostatiques, il est impératif que la continuité électrique soit assurée entre le casque et la terre par un contact avec la peau.
- L'Équipement de Protection Individuel doit être utilisé avec un sol conducteur ou dissipateur de charges électrostatiques et des chaussures possédant une résistance inférieure à 1.10^8 ohm.
- Le casque doit être utilisé avec un ensemble d'EPI complet adapté pour une utilisation en zone ATEX (type veste et pantalon).

Les examens et les essais sont consignés dans les rapports confidentiels n° 153322/15, 150506/15, 178527/19, 201345/20 et 203723/20.

La validité du présent certificat est de 3 ans à compter de la date de signature.

Verneuil-en-Halatte, le 22/12/2020

Le directeur général de l'Ineris
Par délégation
The Chief Executive Officer of Ineris
By delegation

ANNEXE

Référence des options, accessoires et pièces détachées.

- Jugulaires : 9100001; B0259378; GA90038; GA90040; GA90047.
- Protections auditives : 10087439; 10087438; 10087437; 10101995; 10087430; 10087429; 10087428; 10101996; 10087424; 10087423; 10087422; 10101997 ; 10190356.
- Protections du visage : 10121266; 10115827; 10115828; 10115836; 10115837; 10115840; 10115853; 10115855; 10115856; 10115844 .
- Porte lampe : 10021957; CH502985.
- Porte Badge : CH504356; CH500956.
- Stickers Rétro-réfléchissants : GA90002-J0; GA90002-R0; GA90002-B0; GA90001-J0; GA90001-R0; GA90001-B0; GA90003-B0; GA90036; GA90037.
- Accessoires Textiles : GA90033; 10118417; 10118418 ; GA90053.
- Divers : 696688; GA90006; 10104674; 10104671; GA90042.

Pièces détachées : 10153518; 3335612-SP; 10162507; 10162508; 10162752; 10162755; GA90041; GA90034; GA90035 ; GA90034 (CH161017) ; GA90049 ; GA90050 ; GA90051.